

## **PROCES VERBAL**

### **Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 13 janvier 2016**

1182 adhérents à jour de leur cotisation sont recensés à ce jour.

585 personnes ou pouvoirs ont été comptabilisés, le quorum du tiers est donc atteint, les décisions prises aujourd'hui seront entérinées.

Ces deux assemblées générales statutaires ont pour objectifs :

#### **Assemblée Générale Extraordinaire**

Elle a pour objectif la modification de deux articles des statuts :

##### **Article 8-1 alinéa 1 – état actuel**

L'association est administrée par un conseil d'administration de treize membres élus pour 3 ans, renouvelables par tiers tous les ans par l'AG. Ils sont rééligibles

**Modification proposée** : L'association est administrée par un conseil d'administration de treize à 18 membres. Le reste de l'article reste inchangé.

##### **Article 9 - état actuel**

Le CA partiellement renouvelé à l'issue de l'AG ordinaire choisit parmi ses membres, à bulletins secrets, un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire.

**Modification proposée** : Le CA partiellement renouvelé choisit parmi ses membres, à bulletin secrets, un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

Les modifications proposées, dans un souci de pérennité et de renouvellement des organes décisionnels et de gestion du CA, sont approuvées à l'unanimité des présents et représentés. Les articles sont donc adoptés dans leur nouvelle formulation. Dès cette année, le CA pourra être élargi.

### **Assemblée Générale**

#### **Ordre du jour**

Rapport moral et d'activités

Rapport financier

Rapport de la Commission de vérification des comptes

Election d'un Président d'honneur : Jean Haillet, président fondateur de l'UTL-TB est proposé par l'actuel président.

Elections : renouvellement du tiers sortant et élargissement du CA

Quelques informations sur des partenariats et activités prévues cette année.

#### **Rapport moral et d'activités**

Le président rappelle les objectifs de l'association qui sont de permettre au plus grand nombre de continuer à s'instruire dans un esprit de convivialité grâce un riche éventail d'activités qu'elles soient culturelles ou physiques. « Mens sana in corpore sano » est une maxime dont l'UTL est fière. Le nombre croissant des adhésions et le taux de réinscriptions très important montrent que

notre association répond à une demande. Le CA en est conscient et travaille dans cet esprit.

Le président rappelle aussi que si nous sommes issus de milieux divers, nous sommes majoritairement constitués par ce que l'on pourrait appeler des « classes moyennes ». L'agrément d'« Association d'intérêt général » obtenu l'année dernière a permis à l'UTL-TB d'offrir le demi-tarif de cotisation à tous ceux de nos adhérents qui sont non imposables. 89 adhérents en ont bénéficié, élargissant notre public et conformément à nos statuts et à notre souci d'élargir nos activités au plus grand nombre.

31 professeurs dispensent leurs cours, en salles, en amphis ou dans le cadre d'ateliers.

Le président parle également d'une activité importante, la « Randonnée ». Huit bénévoles formés encadrent cette activité. Leur formation est prise en charge par l'association qui participe également au financement d'une partie des équipements de sécurité. Il informe aussi des activités d'un parcours de découverte avec deux bénévoles, qui a lieu le vendredi matin, environ tous les 15 jours. Il s'agit dans ce cas, d'une marche pédagogique culturelle ou historique sur des sites autour de Tarbes.

Il signale également que deux changements sont intervenus avec l'arrivée de deux nouveaux professeurs,

Thibaud de Rouvray pour la « Découvertes des arts liturgiques » du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle dans un cours de quinzaine.

La création d'une activité cinéma composée de deux volets :

un cours mensuel d'histoire et techniques dispensé par Christophe Blanchard

un atelier mensuel de diffusion de films organisé par Odile Desthomas, Alain Cazenave Piarrot et José Cubero. Cette activité donne lieu à l'alimentation d'un blog sur notre site. Particularité de cet atelier, une participation d'un euro est demandée. C'est la seule activité « payante » de l'association. Elle est due aux coûts très élevés des frais de diffusion des œuvres. L'association passe contrat avec des diffuseurs commerciaux et paie les droits afférents y compris les droits Sacem.

Le président passe la parole aux administrateurs en charge de secteurs tels la communication interne et externe, les inscriptions et la préparation des réunions statutaires, le contrôle des cartes, l'organisation de la fête de l'UTL en juin et des « pots de l'amitié ». Chacun d'eux explicite sa mission.

### **Conférences**

Les conférences bimensuelles sur des thématiques choisies par Jean-François Soulet et Alain Cazenave-Piarrot, relayées par la presse locale participent au rayonnement de l'UTL-TB. Elles sont ouvertes aux personnes non adhérentes moyennant une entrée de 5 euros.

### **Communication externe**

Prise en charge par Alain Ros, elle nous a permis d'avoir des **contacts fréquents avec la presse**, y compris les publications municipales, et a donné lieu à plusieurs articles concernant nos activités. Une conférence de presse a même été organisée en octobre dernier. Ces actions ont pu avoir une répercussion sur une augmentation importante de nouveaux adhérents.

### **Communication interne**

Elle est de deux ordres :

**Sur le média internet** pris en charge par Annie Amer et Jean-François Soulet.

Le site de l'UTL ayant été modernisé, il s'y ajoute le « **Flash Info** » qui permet de rappeler certaines activités. Il est adressé aux adhérents possédant une boîte mél. Cela concerne près

de 900 personnes. Le « **Dernière Minute** » consultable également sur le site prévient des modifications pouvant intervenir inopinément.

L'information est également répercutée sur **le tableau d'affichage à l'IUT** par Patricia Soum qui assure aussi le placement des plannings et des diverses informations indispensables.

**Libre Cours, notre revue papier**, est tirée tous les ans (1200 exemplaires cette année). Elle est le reflet de notre activité, comporte photos et articles qui sont communiqués par les adhérents. Elle est distribuée lors des inscriptions. Annie Amer et Geneviève Celhay en sont les chevilles ouvrières. Les articles et photos en rapport avec les activités de l'UTL proposés par les adhérents sont les bienvenus pour le prochain numéro.

### **Inscriptions, préparation et tenue des réunions collectives en liaison avec le secrétariat.**

Elles sont indispensables à la bonne logistique de notre Association. Andrée Elicequi qui en a la charge remercie les adhérents qui ont spontanément participé aux inscriptions de septembre et octobre et qui aident en tant que de besoin pour des opérations ponctuelles d'envergure.

Le président rappelle **le rôle des contrôles** faits par Alain Ros et Marie-Claire Lavigne et la prise en charge de **l'organisation matérielle des pots de l'amitié** dévolue à Marie-Claire Lavigne et Guy Cassagnet.

**La fête annuelle de juin**, rencontre un vrai succès auprès de nos adhérents. Depuis deux ans, elle se déroule sur la journée avec un pique-nique convivial à midi. Guy Cassagnet nous invite alors à partager son savoir historico-architectural au cours de deux visites commentées (matin et fin d'après midi) d'une église proche du lieu de réunion. Il prendra pour cette année des contacts afin de visiter la collégiale d'Ibos.

Le président reprend la parole. Il rappelle que nous sommes totalement autonomes dans notre fonctionnement, les cotisations étant notre seule source de financement. L'UTL n'a pas de subvention publique, mais des aides matérielles :

Prêt par la mairie de Tarbes d'un bureau à l'Office du tourisme pour notre secrétariat

Prêt par le Grand Tarbes de la salle des Arts Martiaux pour certaines activités physiques

Prêt par la CCI de son auditorium, deux fois par an, pour la prérentrée et notre assemblée générale

Cette année, le prêt du Théâtre des Nouveautés par la mairie n'a pas été renouvelé. Le spectacle de la compagnie du « Grain de sel » aura donc lieu au Pari, le vendredi 15 janvier 2016, l'entrée sera payante, le tarif étant fixé à 8 euros.

Avant de procéder au vote approuvant le rapport, la discussion est ouverte.

La question de la déduction faite au bénéfice des adhérents non imposables est posée. L'administration des contributions directes prévoit-elle une réduction du montant des impôts égal à 66% ou à 50% du montant de l'adhésion à l'UTL-TB? Les deux affirmations étant exprimées, le président s'engage à étudier sans délai la question en s'entourant des personnes disposant des compétences nécessaires et d'en tenir compte dans le montant de la cotisation des personnes concernées.

Le rapport moral est alors soumis au vote de l'assemblée générale et adopté à l'unanimité.

## **Rapport financier 2014-2015 ; budget prévisionnel 2015-2016**

Monique David, trésorière, présente sur écran les résultats consolidés financiers et comptables de l'année 2014 / 2015.

Notre comptabilité est faite par engagement.

Le budget global s'élève à 197 531.97 euros en augmentation de 2.48% sur l'année précédente.

Elle présente et explicite les postes les plus importants : frais de personnel, locations de locaux.

Le compte de résultat de l'année 2014/2015

Les charges d'exploitation, 197 561.97 euros sont en augmentation de 2.48%.

Les charges de personnel, 117 876.73 euros sont en augmentation de 6.96%

Les produits d'exploitation d'un montant de 215 758.40 euros sont supérieurs de 4.11% à ceux de l'exercice précédent. Cela est dû à l'augmentation de la vente de tickets Cinéma et spectacles du Parvis.

Les prestations des bénévoles sont estimées à 24 668 euros pour 8 intervenants enseignants représentent 449 heures de travail. Ils sont indispensables au bon équilibre de l'association.

### **Résultat de l'exercice**

Le résultat comptable fait apparaître un excédent de 18 226 euros. Il est proposé de l'affecter sur nos fonds associatifs.

Ces derniers, à la suite de l'exercice comptable sont de 73 446 euros. Il s'agit des résultats cumulés depuis la création. Il représente 5 mois environ de charges d'exploitation. Cela permet d'envisager l'avenir de manière sereine.

### **Budget 2015 /2016**

Ce budget intègre les évolutions présentées par le président dans son rapport moral.

Les charges sont en forte croissance, soit +11 % et en particulier la rémunération du personnel +15 %. La raison en est due à la mise en conformité de la gestion du personnel : cotisations sociales, mutuelle, médecine du travail et complémentaire santé.

Afin de rester à l'équilibre, et dans une hypothèse prudente d'un nombre identique d'adhérents, une augmentation annuelle et régulière de la cotisation est souhaitable.

Pour l'exercice 2016/2017 une augmentation de 1,71 % de la cotisation serait à envisager, soit une cotisation de 178 € à taux plein et 89 € pour le ½ tarif.

Le compte de résultats du budget 2014-2015 est joint en annexe.

Le rapport financier est soumis aux votes de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité moins une voix.

## **Rapport de la Commission de vérification des comptes**

Ce rapport est mis en annexe du présent compte rendu. Il met en exergue la bonne gestion financière et comptable de l'association

## **Elections du tiers sortant des administrateurs et des quatre nouveaux candidats**

Avant de procéder à l'élection du tiers sortant et à l'élargissement du CA, le président actuel rend hommage au président fondateur de l'UTL de Tarbes et de la Bigorre qui a créé notre association en 2004, Jean Haillet. Son œuvre de pionnier a bien grandi et pris toute sa place dans le paysage socioculturel du département. Il propose à l'assemblée d'élire Jean Haillet président d'honneur de notre association.

Cette proposition est votée, à main levée, à l'unanimité.

### **Elections au CA**

Candidats par ordre alphabétique :

José Cubero, candidat sortant  
François Druart  
Rémi Lanier  
Marie Claire Lavigne, candidate sortante  
Jean Marie Lefrançois, candidat sortant  
Bernard Madeux  
Jacqueline Palmade

Les candidats se présentent brièvement.

Tous les sujets ayant été abordés, le président clôture la séance et invite les participants à venir voter puis à participer au pot de l'amitié servi dans le hall d'accueil.

### **Résultat des votes des adhérents.**

#### **L'ensemble des candidats ont été réélus ou élus**

Le Conseil d'administration est à présent composé de 16 personnes.